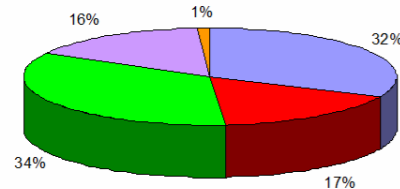


Budget

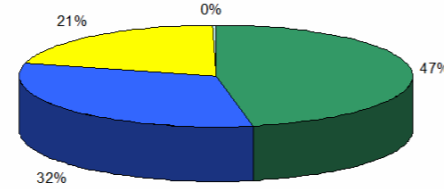
Le budget de **fonctionnement** 2010 est marqué par l'apparition du poste « remboursement de l'emprunt ». Cet emprunt de 30 000 €, qui sera contracté en fin d'année, servira à couvrir les dépenses d'enfouissement des réseaux.

Dépenses de fonctionnement



- Charges générales (36 920€)
- Charges de personnel (19 500 €)
- Virement à la section d'investissement (39 900 €)
- Autres charges de gestion courante (18 480 €)
- Remboursement emprunt (1 320 €)

Recettes de fonctionnement



- Excédent de fonctionnement reporté (55 300 €)
- Impôts et taxes (37 520 €)
- Dotations, Subventions et participations (24 320 €)
- Autres produits de gestion courante (400 €)

Les opérations **d'investissements** en 2010 s'établissent comme suit :

Opération	Coût	Remarques
Diagnostic énergétique des bâtiments communaux	780 €	Coût total de 3 900 € financé à 80% par le département et la région.
Enfouissement des réseaux	50 000 €	Coût total de 250 000 € financé par le fond d'amortissement des charges d'électrification et le département. Emprunt de 30 000 €
Accessibilité de la mairie aux personnes handicapées	10 000 €	Subventions demandées à l'état, au département et à la région
Voirie et chemins	14 300 €	Financement sur fonds propres
Compteur d'eau place de l'église	1 000 €	Financement sur fonds propres

Horaires

Le lundi matin de 9H30 à 12H30
Le mercredi après-midi de 14H00 à 17H00
 Permanence d'élus le samedi matin de 11H30 à 12H30 : en cas d'absence, n'hésitez pas à contacter le maire à son domicile : 05 45 98 36 06



De nombreuses documentations sont à votre disposition en mairie. Venez les consulter !

Numéros utiles

- **Mairie** : 05 45 98 28 55 (en dehors des horaires d'ouverture, merci de laisser un message, sur le répondeur)
- **Comité des fêtes** : 05 45 78 82 28 ou 05 45 98 27 78
- **École de Montboyer** : 05 45 98 18 03
- **École de Saint-Martial** : 05 45 60 34 97
- **Déchetterie de Brossac** : 05 45 98 59 26
- **EDF (dépannage)** : 08 10 33 30 16
- **Pompiers** : 18 ou 112
- **Gendarmerie** : 17
- **Secours médicaux (SAMU)** : 15 ou 112

Saint-Laurent des Combes

Bulletin Municipal N° 5 & 6 - 2010

Éditorial

Deux mariages et un baptême (civil) ! C'est au moins aussi bien que « Quatre mariages et un enterrement ». Pas de quoi en faire un film sans doute, mais l'évènement est tout de même digne d'être remarqué, a fortiori puisqu'il s'agit des mariages de deux conseillers municipaux. Je leur renouvelle ici tous mes vœux de bonheur et de nombreuse descendance pour faire grimper la démographie de notre petite commune.



Plus triste, les incivilités et les vandalismes dont nous avons été victimes à plusieurs reprises cette année. Ce sont d'abord les jardinières du monument aux morts, dans lesquelles Rod, notre employé communal, avait planté des géraniums. Elles ont disparu en même temps que la gerbe, peu après la cérémonie du 8 mai, un beau matin de juin. Ce sont ensuite les vitres et les baies vitrées de la salle communale, qui ont fait les frais, début juillet de deux adolescents désœuvrés. Identifiés le soir même, ils ont été condamnés à rembourser les dégâts et à faire un stage de citoyenneté qui, espérons le, les aidera à retrouver la voie de l'intégration plutôt que celle de la marginalisation.

Toute l'équipe municipale vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

Archives

A la faveur de l'arrivée de la nouvelle secrétaire, nous nous sommes plongés dans les archives de la mairie. Pas de trésor, malheureusement, mais quelques découvertes intéressantes :



- ✦ Les plans de construction de la mairie et de l'école devenue depuis salle communale.
- ✦ Les recensements de population depuis le début du XIXème siècle.
- ✦ Des listes de conscription depuis la même époque.

Je remercie ici Annie pour l'excellent travail qu'elle a réalisé durant ses deux derniers mois de service, avec l'aide de Cécile (voir son portrait page quatre) et de Mme Martine Rocheteau du service des archives départementales.



Nous en avons profité pour commencer à aménager au premier étage de la mairie une véritable salle d'archives, dans laquelle tous ces trésors seront classés de façon à ce que l'on puisse les retrouver facilement pour les consulter



Le 1^{er} bulletin de l'année a fait les frais d'une année riche en projets et de nos emplois du temps chargés... C'est donc un numéro double que nous vous livrons en cette fin d'année !

Brèves

Cérémonies du 8 mai
et du 11 novembre 2010 :



Cette année, la cérémonie du huit mai a été marquée par un changement d'horaire et un pot a été offert à Saint-Laurent des Combes. Comme de coutume, la cérémonie a été célébrée en commun avec nos voisins de Saint-Martial, qui fêtaient **Marcel Brard**, portedrapeau depuis maintenant 30 ans.

Repas des habitants :



Le repas des habitants, le 24 janvier a été l'occasion d'inaugurer le plancher de la salle communale, en présence du conseiller régional Jean-Yves Le Turdu et du conseiller général Marc Courjaud, dont les institutions respectives ont contribué par des subventions à cette réalisation.

Collecte des déchets :

Sacs jaunes : horaires inchangés : les mardi semaine paire, sauf pour la Cocharderie le lundi semaine paire.

Sacs noirs : le vendredi, toutes les semaines.

Pour toute question :

N° Vert 0 800 500 429

Environnement



Nous avons confié en fin d'année quelques travaux au chantier d'insertion de Baignes (Pierres et fleurs du Pharon). La clôture de l'ancienne décharge (route des Roquilles) va ainsi être rénovée pour nous permettre d'ouvrir au public un dépôt réservé aux déchets verts. Ceux-ci seront broyés périodiquement grâce à la mise à disposition par la communauté de communes des 3B d'un broyeur, co-financé par Calitom.

Cette première action en faveur de l'environnement nous donne l'occasion de rappeler quelques règles élémentaires relatives aux déchets :

- Les déchets organiques (pelures, restes de repas, détritus divers) peuvent être compostés plutôt que déposés dans les sacs noirs. La collecte et leur traitement est en effet coûteux alors que leur retour à la nature après compostage ne coûte rien.

- Les déchets végétaux (herbe, tailles d'arbustes) ne devraient pas être brûlés pour éviter les nuisances et les risques d'incendie qu'ils occasionnent. La réhabilitation de l'ancienne décharge permettra aux habitants de Saint-Laurent des Combes de déposer ces déchets, plutôt que de les brûler ou de les apporter en déchetterie.

- Tous les déchets qui ne peuvent être déposés dans les sacs noirs ou les sacs jaunes, en particulier les encombrants (appareils électroménagers, meubles), doivent être déposés soit chez les distributeurs (qui ont l'obligation de les reprendre), soit à la déchetterie de Brossac.

Les produits toxiques et leurs emballages, potentiellement dangereux pour la santé et pour l'environnement, doivent également être déposés à la déchetterie. Il arrive que des gens peu scrupuleux déposent des ordures dans les bois... Ces dépôts sauvages en attirent inévitablement d'autres. Il est donc important de les éliminer dès qu'ils apparaissent. La mairie peut vous aider pour ce faire. N'hésitez pas à nous contacter ! Ces petits efforts nous permettront de conserver un cadre agréable pour nous et pour les gens de passage !



Chantier

Le chantier d'effacement des réseaux aériens électriques et de télécommunication

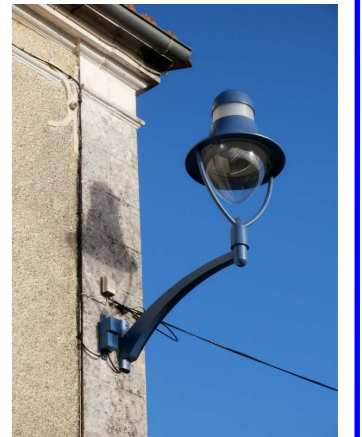


Le chantier a finalement démarré fin janvier et n'est toujours pas terminé à l'heure de la rédaction de cet article. Si tout s'est à peu près bien passé, ce chantier n'aura tout de même pas été sans conséquences pour la vie quotidienne des habitants : interdiction de circulation, mise en place de déviations, bruit, poussière, etc. Saint-Laurent n'est pas habitué à une telle animation ! Nous vous remercions ici pour votre patience et votre civisme pendant cette période difficile.

Les travaux de réparation des chaussées dans le bourg se sont déroulés en deux temps : un premier enduit superficiel dès la fin des travaux, puis une réparation plus lourde dans les trois mois. Enfin, un, enrobé coulé à froid (ECF) sera réalisé, début 2011 pour que le remblai des tranchées ait le temps de bien se stabiliser.

Si tout ce qui concerne l'électricité est à présent terminé, il reste à France Télécom à passer les câbles dans les fourreaux qui ont été posés, à raccorder les abonnés et à déposer les derniers supports aériens. Nous espérons que tout sera terminé début 2011.

Ce chantier connaîtra une suite fin 2011, avec l'acquisition de guirlande et de décorations qui pourront être connectées aux prises spéciales qui ont été prévues à cet effet.



Projet

Amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux :

Sous ce titre alambiqué se cache un appel à projets de la région Poitou-Charentes dont l'objectif est d'inciter les collectivités de moins de dix mille habitants à faire des économies d'énergie. Les collectivités candidates doivent s'engager à réaliser une économie d'énergie d'au moins 30 % sur l'ensemble de leurs bâtiments. En contrepartie, une aide de 25 € par m² leur sera accordée. La première phase consiste en un audit énergétique permettant d'évaluer les consommations actuelles et de proposer des actions permettant d'atteindre l'objectif d'économies fixé par la région. Cette étude a été réalisée en début d'année, et nous préparons actuellement la deuxième phase, qui consiste à établir un programme de travaux sur trois ans :

- 2010 : Isolation des combles de la mairie.

- 2011 : Changement des menuiseries du premier étage de la mairie, isolation des murs extérieurs de la mairie (bureau et étage), installation d'un dispositif de régulation et de programmation des chauffages de la mairie et de la salle communale.

- 2012 : Changement des menuiseries de la salle communale (côté sud), isolation du plafond de la salle communale (partie ancienne école), isolation des murs extérieurs de la salle communale (partie ancienne école).

Ce projet sera également l'occasion de réaménager la mairie : création d'une salle d'archivage et d'une salle de réunion à l'étage, aménagement du rez-de-chaussée de façon à séparer l'accueil du public (actuelle salle de réunion) et le bureau du maire (actuel bureau).



Mariages

Mariage de Claire Desquennes et Sébastien Martinaud le 31 juillet 2010



Grosse ambiance et grosse chaleur pour les invités qui ont marché entre le Bourg et Chez Papinaud.

Tous les vœux de bonheur de l'équipe municipale à Claire et Sébastien !

Mariage d'Audrey Dubois et Pierre Bourdier le 14 août 2010



Un cortège haut en couleur, avec calèches et motos pour aller de Saint-Laurent des Combes à Montboyer.

Tous les vœux de bonheur de l'équipe municipale à Audrey et Pierre !

Baptême civil

Baptême civil de Théo Normand le 13 mai 2010

Une première à Saint-Laurent des Combes : un baptême civil.



Toutes les félicitations de l'équipe municipale à Evelyne et Dominique, les heureux parents !

Routes

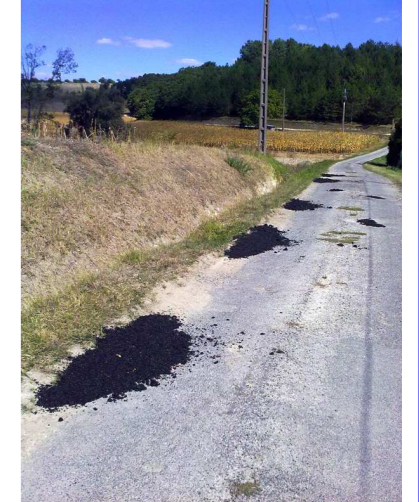
Journée « enrobé à froid », le 11 septembre 2010 : les réparations de chaussée coûtent cher, aussi avons-nous décidé cette année de faire nous-mêmes les plus urgentes, au moyen d'enrobé à froid. Ce produit permet de reboucher facilement les nids de poules et les affaissements. Merci aux conseillers municipaux qui ont participé et prêté leur matériel !



Le rouleau compresseur, indispensable pour bien compacter le bitume.



Les cantonniers en plein travail !



L'enrobé à froid, à appliquer de préférence quand il fait chaud...



Assemblée Générale de la section athlétisme de l'**AJM (Association des Jeunes du Montmorélien)**.



C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli, le 8 octobre dernier, l'assemblée générale de la section athlétisme de l'AJM. Plusieurs habitants de Saint-Laurent des Combes en sont membres, jeunes et moins jeunes. Citons François Giret, qui ne se contente pas d'y pratiquer l'athlétisme à haut niveau, mais a également un rôle d'animateur. Parmi nos jeunes, on compte cette année Pauline Montauban et Finlay Evans.



L'effectif était plus nombreux l'année dernière avec Amélia et Maddy Evans. Rappelons que l'AJM regroupe d'autres

sections qui permettent à toutes et à tous de pratiquer l'activité qui leur convient : football, danse, tennis, badminton, handball, gymnastique, judo, informatique, peinture, scrabble, cinéma...

Longue vie à cette association dynamique et sympathique !

Voirie

Travaux réalisés en 2010 :

Les routes de chez Papinaud et du Portail ont été réparées, ainsi que quelques dégradations sur la route de la Glacière et la route des Gealles.

La réfection de la route des Roquilles, prévue cette année, a dû être annulée du fait des dégradations occasionnées par l'entreprise Canaelec, chargée de l'effacement des réseaux (qui l'a utilisée de façon intensive pour déposer les déblais du chantier). L'entreprise a pris à sa charge les réparations indispensables, et la route recevra un nouveau revêtement l'année prochaine.

Merci de nous signaler les dégradations que vous constatez !

Écoles

L'association des écoles du RPI Montboyer / Saint-Martial / Saint-Laurent des Combes a organisé le 28 avril un repas asiatique, préparé par des parents d'élèves. Cent cinquante gourmands ont répondu présent. Les bénéfices de la soirée permettront à l'association d'organiser des sorties ou



des voyages pour le plus grand plaisir des élèves !

Merci aux parents d'élèves pour cette agréable soirée !



Manifestations

Soirée choucroute (20 février) :

Ce repas, qui a eu lieu le 20 février, a réuni un grand nombre de convives, avec plus de 150 personnes à table ; on peut constater l'attrait gustatif que représente cette soirée. Préparée par Mme Arnouil de Guizengeard, cette choucroute satisfait toujours son public, tant au niveau gustatif que quantitatif !

Randonnée pédestre (22 mai) :

Le 22 mai, par un temps très agréable, ni trop chaud ni trop frais, le comité des fêtes a organisé sa traditionnelle randonnée pédestre ; de nombreux participants sont venus arpenter le sentier partant du bourg, direction le maine Brandeau, chez Plante, le maine Brisson, chez Caillaud, la Cocharderie, la croix Surault et la vue sur les sept clochers, pour se terminer par la descente sur le village de la Case et le retour à la salle des fêtes où un apéritif bien mérité ainsi qu'un repas barbecue les attendaient.

Soirée jambon cuit au feu de bois (5 juin) :

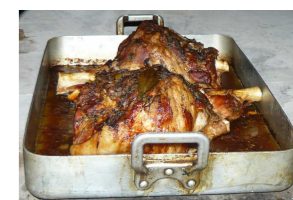
C'est dans une ambiance festive et chaleureuse, probablement due en partie à la chaleur qu'il faisait ce jour-là, que la soirée jambon s'est déroulée, animée par l'orchestre Music Orchestra. Seulement une centaine de participants au lieu des 150 habituels, sans doute du fait de plusieurs manifestations avoisinantes cette soirée là.

Randonnée découverte de l'association Art Brossac (24 octobre) :

Une vingtaine de courageux ont bravé les intempéries pour faire cette sympathique randonnée, qui s'est achevée par une dégustation de pain biologique chez Gauton.

Calendrier 2011 (renseignements et réservations : 05 45 78 82 28 ou 05 45 98 27 78) :

- Soirée choucroute : le samedi 19 février 2011
- Randonnée pédestre : le samedi 21 mai 2011 à partir de 16 heures (suivie d'un repas)
- Soirée jambon cuit au feu de bois : le samedi 11 juin 2011



Portrait

Portrait d'habitant d'employée communale :

Comment es-tu devenue secrétaire de mairie ?

Après un début de carrière comme secrétaire dans l'entreprise Decaud, je me suis consacrée à mes enfants pendant quelques années. Puis, j'ai repris le travail à temps partiel à la mairie de Châtignac pour assister la secrétaire en poste. C'est là que j'ai pris goût à ce métier. Au terme du contrat, je suis repartie dans le privé pendant un an, après quoi j'ai pu postuler à nouveau pour le poste de secrétaire de mairie de Châtignac, la titulaire étant partie en retraite. Parallèlement à cela, j'ai pris des fonctions de secrétariat à la mairie de Poullignac.

Qu'est-ce qui te plaît particulièrement dans ce métier ?

Le contact avec le public, la diversité des tâches à accomplir.

D'où es-tu originaire ?

J'ai passé mon enfance à Poullignac. Ma mère est originaire de Poullignac, mais mon père, Raymond Lézin, est né à Saint-Laurent. Il est de la même famille que l'ancien maire de Saint-Laurent, Maxime Lézin. Habitant à Châtignac depuis vingt-deux ans, je peux donc dire que je suis une fille du cru.

Pourquoi as-tu postulé pour le poste de Saint-Laurent ?

En plus des mairies de Châtignac et Poullignac, je travaillais au syndicat d'eau et au syndicat scolaire de Brossac, où mon travail administratif sans contact avec le public me plaisait moins. J'ai donc saisi l'opportunité d'une troisième mairie.

Comment te sens-tu à Saint-Laurent après six mois d'exercice ?

J'he seus beunaise !



Information C.A.U.E.

Trois architectes et deux conseillers énergie à votre service

Vous souhaitez faire construire ou restaurer une habitation et vous vous interrogez sur la qualité architecturale du bâtiment, ses performances énergétiques ou l'utilisation d'énergies renouvelables. Les architectes et les conseillers énergie du CAUE sont à votre disposition par téléphone ou sur rendez-vous.

Ils vous aideront à formuler vos exigences architecturales et fonctionnelles. Ils vous informeront gratuitement et en toute indépendance sur l'éco-construction, la maîtrise des consommations énergétiques, les modes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, l'isolation, les énergies renouvelables, les aides financières.

Ce service est rendu possible dans des conditions de **neutralité**, de **gratuité** et de **stricte indépendance** grâce au soutien financier de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et de la Région Poitou-Charentes.

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente

31 Boulevard Besson Bey
16000 Angoulême
05 45 92 95 93

Caue16@wanadoo.fr ou infoenergie.caue16@wanadoo.fr

www.caue16.fr

Organisme départemental, le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement** est mis en place dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977.

Le CAUE a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale

